

07282 - 2012

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination d'une artère
sur le territoire de la commune de Cologny

19 septembre 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009 ;

vu la proposition de la commune de Cologny du 30 mai 2011 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 19 juin 2012,

ARRÊTE :

Il est donné le nom de : route Martin-BODMER

à la route du Guignard partant de la rampe de Cologny et finissant à la route de Vandoeuvres.

Cette dénomination rend hommage à Martin BODMER (1899-1971) qui fit don à la Fondation du même nom de sa « Bibliothèque de la littérature mondiale » réunissant des écrits marquants de l'humanité dans les domaines littéraire, artistique, religieux, scientifique et politique.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} novembre 2012

Le code voie de cette artère est : 63282

Communiqué à :

CHA 1 ex.
DU 1 ex.
DF 1 ex.
DIME 1 ex.
FAO 1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :